

Raon - l'étape - 10 Octobre 93

Votre petit mot de souvenir, mon cher ami, apporte comme un rayon de soleil dans mon existence un peu bien maussade et mélancolique de ces derniers jours de vacances. Je ne veux pas exagérer le côté noir cependant. Aucune préoccupation sérieuse ne me tient plus. Ma sourette n'a eu qu'une rougeole, seulement proportionnée à son âge, ce qui l'a rendue un peu plus sérieuse. Depuis plusieurs jours déjà, les tacs de l'éruption qui caractérise cette maladie ont complètement disparu aussi bien chez ma sœur Marguerite que chez mon neveu qui lui a été à peine effleuré de rougeurs. Mais il paraît que la convalescence demande des précautions minutieuses et constantes. Notamment, tout voyage est encore interdit aux convalescents avant une semaine au moins. Et d'ailleurs, si nous les ramenions à Nancy, nous nous exposerions là à des prescriptions encore plus méticuleuses de médecins scrupuleux qui, poussant à l'extrême la théorie de l'isolement, nous feraient toutes les portes des maisons où se trouvent des enfants, se souderaient peu à peu à l'acabla les malades d'un ennui mortel et, en tout cas, nous rendraient la vie insupportable.

je trouve qu'on va un peu loin dans
cette voie et que le simple bon sens
non moins que le sentiment le plus
élémentaire de ce qu'on doit à la souffrance
et à la peine des autres suffisent à limiter
les déductions, parfois peu charitables, de la science.

Mais en tout cas, nous n'avons pas à
nous plaindre qu'on nous demande
des précautions exagérées. Et nous en prenons
à notre aise. Ma sœur, dont le fils avait
été atteint le premier, et qui n'avait
pu venir le soigner de suite, puisqu'elle
était à Nancy reléguée de couches récentes,
est installée ici depuis quelques jours
avec deux plus jeunes enfants bien
portants qu'elle n'a pu laisser la
dernière ayant d'ailleurs absolument
besoin de sa mère. Je me trouve seul
avec elle, ses enfants, et ma jeune sœur.
Et sans doute, je pourrai bien, si le
faut, les laisser ainsi dans quelques
jours. Mais je tiens à ne pas les
abandonner trop tôt, d'autant plus
que mon beau-frère, mais libre de
son temps que je ne le suis du mien,
ne peut être ici qu'à moments entrecoupés.

Je prévois donc que tout au
plus, je pourrai partir vers le vendredi
13 pour Nancy où je resterai nécessairement
5 à 6 jours près de ma grand-mère.
Je ne serai guère à Dijon avant le
18 au plus tôt. C'est de là que j'

persais gagner Paris pour y passer, comme
vous, quatre ou cinq jours, au plus. Encore
devrai-je attendre de savoir si mon frère
n'est pas appelé au Leusot, avec ma belle-sœur,
en octobre. En ce cas, je serais à Paris surtout pour
les voir, et, s'ils ne doivent pas s'y
trouver, j'ajouterais encore, au même
peut-être remettrais-je à plus tard ce
projet.

D'après cela, tout ce que je puis faire
pour l'instant, c'est d'entendre la possibilité
de faire coïncider avec les derniers jours
de votre petit séjour à Paris les premiers
jours du mien. Je prends bonne note des dates
que vous m'indiquez, ainsi que de votre
adresse à Paris pour m'en servir au besoin
après de tailler de vous rencontrer. Si mon père
est à Paris, j'descends chez lui, rue de Rome, 31.
Enfin, je pourrais me loger plus près de vous.
Mais en somme, puisque je ne puis vous
indiquer de date fixe, ni même vous promettre
la rencontre que je désire, je me charge de
vous aviser d'un mot, à votre adresse à Paris,
si je puis y être avant le vendredi 20. Si vous
ne recevez rien de moi, c'est que la coïncidence
de nos séjours aura été impossible.

En attendant, je me rajourne ici à lire
à haute voix des nouvelles innocentes à ma
jeune sœur. J'oublie bien, depuis quelques jours,
les chaires sérieuses de la jurisprudence. Et j'ai
bien que je n'ai pas lu 3 journaux depuis
deux semaines - On vit sans cela, si le sens,
Et même assez pour ne pas oublier ses amis.
Je suis tout heureux de penser que si vous retournez
encore cette année à Dijon. Et cela dans 3 semaines
au plus. Soyez assuré de mon affectueux souvenir.

J. Ferry

27

73



Monsieur Raymond Lallemand,
Professeur à la Faculté de Droit de Dijon,
chez Monsieur Bougenot.

à Neuville

par Arnay-le-duc.

Côte-d'Or.

